

BE-A0542_710433_709334_FRE

Inventaire des archives du tribunal de première instance de Nivelles. Tribunal civil. Doubles des tables décennales des registres d'état civil. Versement 2007/ C. Henin avec la collaboration de M. Lambert, P. Peerebomm et S. Vanleynseele



**Het Rijksarchief in België
Archives de l'État en Belgique
Das Staatsarchiv in Belgien
State Archives in Belgium**

This finding aid is written in French.

DESCRIPTION DU FONDS D'ARCHIVES:	3
Consultation et utilisation	4
Conditions d'accès et de reproduction.....	4
Langues et écriture des documents.....	4
Caractéristiques matérielles et contraintes techniques.....	4
Histoire du producteur et des archives	5
Producteurs d'archives.....	5
Noms.....	5
Histoire et compétences.....	5
Archives.....	6
Contenu et structure	8
Contenu.....	8
Sélections et éliminations.....	8
Accroissements / compléments.....	8
Mode de classement.....	8
DESCRIPTION DES SÉRIES ET DES ÉLÉMENTS	9
I. NAISSANCES.....	9
1 - 8, 35 Tables décennales des actes de naissance. 1er janvier 1891 - 31 décembre 1950.....	9
II. MARIAGES.....	11
9 - 19 Tables décennales des actes de mariage. 1er janvier 1891 - 31 décembre 1950.....	11
III. DÉCÈS.....	13
20 - 30 Tables décennales des actes de décès. 1er janvier 1891 - 31 décembre 1950.....	13
IV. NAISSANCES, MARIAGES ET DÉCÈS.....	15

Description du fonds d'archives:

Nom du bloc d'archives:

Tribunal de première instance Nivelles. Tribunal civil. Doubles des tables décennales des registres de l'état civil. Versement 2007.

Période:

1891-1950

Numéro du bloc d'archives:

BE-A0542.184

Etendue:

- Dernière cote d'inventaire: 35
- Etendue inventoriée: 3 m

Dépôt d'archives:

Archives de l'Etat à Louvain-le-Neuve

Producteurs d'archives:

Tribunal de première instance de Nivelles. Tribunal civil, 1800-

Consultation et utilisation

CONDITIONS D'ACCÈS ET DE REPRODUCTION

Seules, les archives de plus que 100 ans sont librement consultables.

La publicité des actes de l'état civil est réglée par l'article 45 du Code civil qui stipule que : "*Seules les autorités publiques, la personne que l'acte concerne, son conjoint ou son conjoint survivant, son représentant légal, ses ascendants, ses descendants, ses héritiers, leur notaire et leur avocat peuvent obtenir une copie conforme d'un acte de l'état civil datant de moins de cent ans, ou un extrait de cet acte mentionnant la filiation des personnes que l'acte concerne*". Le président du tribunal de première instance, de Nivelles dans le cas présent, peut, sur demande verbale ou écrite de toute personne justifiant d'un intérêt familial, scientifique ou de tout autre intérêt légitime, autoriser, sans autre forme de procès ni frais, à effectuer des recherches déterminées ou à faire délivrer une copie conforme ou un extrait mentionnant la filiation des personnes que l'acte concerne. En outre, les chercheurs devront s'engager par écrit à respecter la législation belge sur la protection de la vie privée.

Pour la reproduction des documents d'archives, les règles et les tarifs en vigueur aux Archives de l'État sont d'application. Vous serez averti à l'écran lors de la commande si un document ne peut pas être reproduit.

LANGUES ET ÉCRITURE DES DOCUMENTS

Les documents décrits au sein de cet inventaire sont en français.

CARACTÉRISTIQUES MATÉRIELLES ET CONTRAINTES TECHNIQUES

Certains documents décrits au sein de cet inventaire ont été fragilisés par de mauvaises conditions de conservation. Il est, dès lors, demandé aux lecteurs de manipuler ces documents avec toute la prudence qui s'impose.

Histoire du producteur et des archives

PRODUCTEURS D'ARCHIVES

NOMS

Ce fonds se compose des doubles des tables décennales des registres de l'état civil (anciennement conservées au greffe du tribunal de première instance de Nivelles) concernant des différentes communes de l'arrondissement judiciaire de Nivelles : Archennes, Autre-Église, Baisy-Thy, Baulers, Beauvechain, Bierges, Bierghes, Biez, Bomal, Bonlez, Bornival, Bossut-Gottechain, Bousval, Braine-l'Alleud, Braine-le-Château, Céroux-Mousty, Chastre-Villeroux-Blanmont, Chaumont-Gistoux, Clabecq, Corbais, Corroy-le-Grand, Cortil-Noirmont, Court-Saint-Étienne, Couture-Saint-Germain, Dion-le-Mont, Dion-le-Val, Dongelberg, Énines, Folx-les-Caves, Geest-Gérompont-Petit-Rosière, Genappe, Gentinnes, Genval, Glabais, Glimes, Grand-Rosière-Hottomont, Grez-Doiceau, Hamme-Mille, Haut-Ittre, Hévíllers, Houtain-le-Val, Huppaye, Incourt, Ittre, Jandrain-Jandrenouille, Jauche, Jauchette, Jodoigne, Jodoigne-Souveraine, L'Écluse, La Hulpe, Lasne-Chapelle-Saint-Lambert, Lathuy, Lillois-Witterzée, Limal, Limelette, Linsmeau, Longueville, Loupoigne, Mélin, Malèves-Sainte-Marie-Wastines, Maransart, Marbais, Marilles, Mellery, Monstreux, Mont-Saint-André, Mont-Saint-Guibert, Neerheylissem, Nethen, Nil-Saint-Vincent-Saint-Martin, Nivelles, Nodebais, Noduwez-Linsmeau, Ohain, Oisquercq, Ophain-Bois-Seigneur-Isaac, Opheylissem, Opprebais, Orbais, Orp-le-Grand, Ottignies, Perwez, Piétrain, Piétrebais-Chapelle-Saint-Laurent, Plancenoit, Quenast, Ramillies-Offus, Rebecq-Rognon, Rixensart, Rosières-Saint-André, Roux-Miroir, Saintes, Saint-Géry, Saint-Jean-Geest, Saint-Remy-Geest, Sart-Dames-Avelines, Thines, Thorembais-les-Béguines, Thorembais-Saint-Trond, Tilly, Tourinnes-la-Grosse, Tourinnes-les-Ourdons, Tourinnes-Saint-Lambert, Tubize, Vieux-Genappe, Villers-la-Ville, Virginal-Samme, Walhain-Saint-Paul, Waterloo, Wauthier-Braine, Wavre, Ways, Zétrud-Lumay.

HISTOIRE ET COMPÉTENCES

L'annexion de la Belgique à la république française décrétée le 9 vendémiaire an IV (1er octobre 1795) sonna l'introduction progressive de la législation française dans nos régions et notamment celle en matière d'état civil. Dès le 9 prairial an IV (17 juin 1796), un arrêté du Directoire exécutif imposa l'application en Belgique du décret du 20 septembre 1792 qui consacrait la sécularisation de l'état civil. Selon ce texte normatif, les municipalités devaient à l'avenir recevoir et conserver " *les actes destinés à constater les naissances, mariages et décès*" ¹. À cet effet, les municipalités devaient tenir trois registres distincts : l'un pour les naissances, l'autre pour les mariages, le troisième pour les décès. Ces registres devaient être tenus en double exemplaire, lesquels constituaient des originaux ayant la même valeur légale. Un des exemplaires était déposé et conservé aux archives

1 Pasinomie, 1ère série, t. 7, Bruxelles, 1935, p. 442.

des directoires de départements, le second au sein des municipalités. Outre ces registres, tous les dix ans les tables annuelles dressées à la fin de chaque registre devaient être refondues en une seule table constituant un registre distinct transmis lui aussi aux directoires de département. Le 28 pluviôse an VIII ², les maires et leurs adjoints héritaient des fonctions précédemment exercées par les administrations municipales de canton en matière d'état civil.

Le code civil du 20 ventôse an XI (11 mars 1803) imposera le dépôt des doubles des registres d'état civil au greffe du tribunal de première instance de l'arrondissement, en l'occurrence celui de Nivelles installé depuis mars 1800. Le législateur opta également pour le dépôt au greffe des tribunaux des pièces annexes aux registres d'état civil : "*les procurations et autres pièces qui doivent demeurer annexées aux actes de l'état civil seront déposées au greffe du tribunal, avec les doubles des registres dont le dépôt doit avoir lieu audit greffe*". La Constitution belge par son article 109 confirmera que la rédaction des actes de l'état civil et la tenue des registres relèvent exclusivement des attributions des autorités communales. Cette prérogative sera inscrite dans la loi communale et plus particulièrement au sein de l'article 93 ³ qui stipule que "*Le collège des bourgmestre et échevins est chargé de la tenue des registres de l'état civil. Le bourgmestre, ou un échevin désigné à cet effet par le collège, remplit les fonctions d'officier de l'état civil et est particulièrement chargé de faire observer exactement tout ce qui concerne les actes et la tenue des registres [...]*".

L'évolution territoriale de l'arrondissement de Nivelles.

L'arrondissement de Nivelles, créé en 1800, est le troisième arrondissement du département de la Dyle. Il regroupait les cantons de Genappes, Jodoigne, Hérinnes, Nivelles, Perwez et Wavre. En 1823 les communes de Biez, Bonlez, Dion-le-Mont, Dion-le-Val, Archennes, Nethen, Tourinnes-la-Grosse, Hamme-Mille, Longueville, Nodebais, Piétrebais, Bossut-Gottechain, Linsmeau et Grez-Doiceau furent détachées de l'arrondissement administratif de Louvain afin de faire correspondre la frontière de l'arrondissement avec la frontière linguistique. Les communes suivantes furent détachées de l'arrondissement de Bruxelles : Couture-Saint-Germain, Genval, Lasne-Chapelle-Saint-Lambert, Ohain, Rixensart, Rosières et La Hulpe tandis qu'à ce même arrondissement furent transférées les communes suivantes : Gammerages, Haute-Croix, Hérinnes, Herfelingen, Oetingen, Tollembeek et Vollezele. Lors de la fixation définitive de la frontière linguistique en 1963, les communes de Bierghes, Saintes et une partie d'Overijse furent détachées de l'arrondissement de Bruxelles pour rejoindre celui de Nivelles. De même, les communes de Neerheylissem, Opheylissem, L'Écluse et Zétrud-Lumay furent détachées de l'arrondissement de Louvain et vinrent compléter l'arrondissement nivellois. Enfin en 1977, lors de la fusion des communes, Noville-sur-Mehaigne fut transféré à l'arrondissement de Namur ⁴.

ARCHIVES

Conformément aux dispositions légales, les doubles des registres de l'état civil et des

² Pasinomie, 1ère série, t. 10, Bruxelles, 1836, p. 98.

³ Pasinomie, 3ème série, t. 6, Bruxelles, 1836, p. 46-64.

⁴ Une liste des communes de l'arrondissement de Nivelles est donnée en annexe.

tables décennales ainsi que les pièces annexes furent transférés par les différentes communes de l'arrondissement au tribunal civil du tribunal de première instance de Nivelles. Les ont rejoints certains documents des communes anciennement inscrites dans les arrondissements de Bruxelles et Louvain et rattachées à celui de Nivelles en 1963 : Bierghes, Saintes, L'Écluse, Neerheylissem, Opheylissem et Zétrud-Lumay.

Les archives décrites dans le présent inventaire furent versées aux Archives de l'État à Louvain-la-Neuve au mois de janvier 2008 suivant la directive en vigueur à l'égard des archives judiciaires " *Directive relative aux archives du pouvoir judiciaire : tableaux de tri et délais de conservation*", du 8 février 2002, qui s'applique également aux documents déposés aux greffes des tribunaux. Selon ces dispositions, les registres et pièces de l'état civil peuvent être versées aux Archives de l'État au terme d'un délai de 50 ans ⁵. En 1990, avaient déjà été versés aux Archives de l'État des registres de l'état civil couvrant les années 1843-1904, des pièces à l'appui mais également une table décennale, concernant les années 1891-1900. Dans un souci de regroupement des séries, cette table fut extraite du fonds versé en 1990 et intégré dans le versement de 2007, afin de compléter la série des tables décennales couvrant les années 1891-1950 ⁶.

Durant quelques années, le tribunal de première instance de Nivelles a bénéficié de la précieuse aide de deux membres du pool d'archivistes volants créé par le Service public Justice et détachés auprès de ce tribunal. Grâce au travail de Madame Michèle Lambert et de Monsieur Patrice Peereboom, les différents documents de l'état civil de plus de 50 ans conservés au greffe du tribunal ont été regroupés en séries, décrits et conditionnés afin d'être versés aux Archives de l'État en parfaite conformité aux obligations légales.

5 " Directive relative aux archives du pouvoir judiciaire : tableaux de tri et délais de conservation ", du 8 février 2002, p. 56.

6 Sur les différents versements de documents d'état civil conservés aux Archives de l'État à Louvain-la-Neuve et sur leurs instruments de recherches, voir ci-dessous "Bibliographie" et "Annexes".

Contenu et structure

CONTENU

Les documents de l'état civil versés en 2007 se composaient de trois grandes séries distinctes : les doubles des tables décennales; les doubles des registres des actes de naissance, de mariage, de publications de mariage et de décès couvrant la période de 1861 à 1950 et les pièces à l'appui pour la période allant de 1875 à 1950. Chacune de ces séries est désormais dotée d'un instrument de recherche distinct ⁷.

Les documents constituant le présent fonds, et décrits dans cet instrument de recherche, sont des doubles des tables décennales de naissance, mariage et décès, pour les années 1891 à 1950.

SÉLECTIONS ET ÉLIMINATIONS

L'obligation de conserver intégralement les doubles des tables et des registres d'état civil mais aussi les pièces annexes est explicitement rappelée au sein de la directive en vigueur à l'égard des archives judiciaires " *Directive relative aux archives du pouvoir judiciaire : tableaux de tri et délais de conservation*", du 8 février 2002.

ACCROISSEMENTS / COMPLÉMENTS

Le fonds inventorié n'est pas fermé. Un accroissement régulier peut être prévu en blocs décennaux.

MODE DE CLASSEMENT

Il a été décidé de classer les registres par type d'actes recensés : d'abord les naissances, puis les mariages et enfin les décès. C'est le cas de la majeure partie des tables décennales décrites dans le présent inventaire qui regroupe l'ensemble des communes composant l'arrondissement judiciaire de Nivelles en 1950 (nos 1 à 30 et 35). Viennent ensuite les registres dans lesquels sont reliées ensemble des tables recensant à la fois les trois types d'actes tels les registres des communes soustraites de l'arrondissement de Louvain en 1963 pour rejoindre l'arrondissement nivellois (nos 31 à 34)

7 Henin C., avec la collaboration de Lambert M. et Peereboom P., Inventaire des archives du tribunal de première instance de Nivelles. Tribunal civil. Doubles des registres de l'état civil (1861-1950). Versement 2007, Bruxelles, 2012, Henin C., avec la collaboration de Lambert M. et Peereboom P., Inventaire des archives du tribunal de première instance de Nivelles. Tribunal civil. Pièces annexes aux registres des actes de mariage (1802-1950). Versement 2007, Bruxelles, 2012.

Description des séries et des éléments

I. NAISSANCES

1 - 8, 35 TABLES DÉCENNALES DES ACTES DE NAISSANCE. 1ER JANVIER 1891 - 31 DÉCEMBRE 1950.

35	Communes de A à Z. 1er janvier 1891 - 31 décembre 1900. Tribunal de première instance de Nivelles. Tribunal civil, 1800-	1 volume
1	Communes de A à L. 1er janvier 1901 - 31 décembre 1910. Tribunal de première instance de Nivelles. Tribunal civil, 1800-	1 volume
2	Communes M à Z. 1er janvier 1901 - 31 décembre 1910. Tribunal de première instance de Nivelles. Tribunal civil, 1800-	1 volume
3	Communes de A à L. 1er janvier 1911 - 31 décembre 1920. Tribunal de première instance de Nivelles. Tribunal civil, 1800- Non ouvert au public jusque 2020	1 volume
4	Communes de M à Z. 1er janvier 1911 - 31 décembre 1920. Tribunal de première instance de Nivelles. Tribunal civil, 1800- Non ouvert au public jusque 2020	1 volume
5	Communes de A à Z. 1er janvier 1921 - 31 décembre 1930. Tribunal de première instance de Nivelles. Tribunal civil, 1800- Non ouvert au public jusque 2030	1 volume
6	Communes de A à L. 1er janvier 1931 - 31 décembre 1940. Tribunal de première instance de Nivelles. Tribunal civil, 1800- Non ouvert au public jusque 2040	1 volume
7	Communes de M à Z. 1er janvier 1931 - 31 décembre 1940. Tribunal de première instance de Nivelles. Tribunal civil, 1800- Non ouvert au public jusque 2040	1 volume
8	Communes de A à Z. 1er janvier 1941 - 31 décembre 1950.	1 volume

Tribunal de première instance de Nivelles. Tribunal civil, 1800-
Non ouvert au public jusque 2050

II. MARIAGES

9 - 19 TABLES DÉCENNALES DES ACTES DE MARIAGE. 1ER JANVIER 1891 - 31 DÉCEMBRE 1950.

- | | | |
|-----------|--|----------|
| 9 | Communes de A à Z 1er janvier 1891 - 31 décembre 1900.

Tribunal de première instance de Nivelles. Tribunal civil, 1800- | 1 volume |
| 10 | Communes de A à L. 1er janvier 1901 - 31 décembre 1910.

Tribunal de première instance de Nivelles. Tribunal civil, 1800- | 1 volume |
| 11 | Communes de M - Z. 1er janvier 1901 - 31 décembre 1910.

Tribunal de première instance de Nivelles. Tribunal civil, 1800- | 1 volume |
| 12 | Communes de A à L. 1er janvier 1911 - 31 décembre 1920.

Tribunal de première instance de Nivelles. Tribunal civil, 1800-
Non ouvert au public jusque 2020 | 1 volume |
| 13 | Communes de M à Z. 1er janvier 1911 - 31 décembre 1920.

Tribunal de première instance de Nivelles. Tribunal civil, 1800-
Non ouvert au public jusque 2020 | 1 volume |
| 14 | Communes de A à L. 1er janvier 1921 - 31 décembre 1930.

Tribunal de première instance de Nivelles. Tribunal civil, 1800-
Non ouvert au public jusque 2030 | 1 volume |
| 15 | Communes de M à Z. 1er janvier 1921 - 31 décembre 1930.

Tribunal de première instance de Nivelles. Tribunal civil, 1800-
Non ouvert au public jusque 2030 | 1 volume |
| 16 | Communes de A à L. 1er janvier 1931 - 31 décembre 1940.

Tribunal de première instance de Nivelles. Tribunal civil, 1800-
Non ouvert au public jusque 2040 | 1 volume |
| 17 | Communes de M à Z. 1er janvier 1931 - 31 décembre. 1940.

Tribunal de première instance de Nivelles. Tribunal civil, 1800-
Non ouvert au public jusque 2040 | 1 volume |
| 18 | Communes de A à L. 1er janvier 1941 - 31 décembre 1950. | |

Tribunal de première instance de Nivelles. Tribunal civil, 1800-
Non ouvert au public jusque 2050

1 volume

19

Communes de M à Z. 1er janvier 1941 - 31 décembre 1950.

Tribunal de première instance de Nivelles. Tribunal civil, 1800-
Non ouvert au public jusque 2050

1 volume

III. DÉCÈS

20 - 30 TABLES DÉCENNALES DES ACTES DE DÉCÈS. 1ER JANVIER 1891 - 31 DÉCEMBRE 1950.

- | | | |
|-----------|---|----------|
| 20 | Communes de A - Z. 1er jan. 1891 - 31 déc. 1900.

Tribunal de première instance de Nivelles. Tribunal civil, 1800- | 1 volume |
| 21 | Communes de A à L. 1er janvier 1901 - 31 décembre 1910.

Tribunal de première instance de Nivelles. Tribunal civil, 1800- | 1 volume |
| 22 | Communes de M à Z. 1er janvier 1901 - 31 décembre 1910.

Tribunal de première instance de Nivelles. Tribunal civil, 1800- | 1 volume |
| 23 | Communes de A à L. 1er janvier 1911 - 31 décembre 1920.

Tribunal de première instance de Nivelles. Tribunal civil, 1800-
Non ouvert au public jusque 2020 | 1 volume |
| 24 | Communes de M à Z. 1er janvier 1911 - 31 décembre 1920.

Tribunal de première instance de Nivelles. Tribunal civil, 1800-
Non ouvert au public jusque 2020 | 1 volume |
| 25 | Communes de A à L. 1er janvier 1921 - 31 décembre 1930.

Tribunal de première instance de Nivelles. Tribunal civil, 1800-
Non ouvert au public jusque 2030 | 1 volume |
| 26 | Communes de M à Z. 1er janvier 1921 - 31 décembre 1930.

Tribunal de première instance de Nivelles. Tribunal civil, 1800-
Non ouvert au public jusque 2030 | 1 volume |
| 27 | Communes de A à L. 1er janvier 1931 - 31 décembre 1940.

Tribunal de première instance de Nivelles. Tribunal civil, 1800-
Non ouvert au public jusque 2040 | 1 volume |
| 28 | Communes de M à Z. 1er janvier 1931 - 31 décembre 1940.

Tribunal de première instance de Nivelles. Tribunal civil, 1800-
Non ouvert au public jusque 2040 | 1 volume |
| 29 | Communes de A à L. 1er janvier 1941 - 31 décembre 1950. | |

Tribunal de première instance de Nivelles. Tribunal civil, 1800-
Non ouvert au public jusque 2050

1 volume

30

Communes de M à Z. 1er janvier 1941 - 31 décembre 1950.

Tribunal de première instance de Nivelles. Tribunal civil, 1800-
Non ouvert au public jusque 2050

1 volume

IV. NAISSANCES, MARIAGES ET DÉCÈS

- 31** Tables décennales des actes de naissance, de mariage et de décès de L'Écluse. 1er janvier 1911 - 31 décembre 1950. 1 chemise
Tribunal de première instance de Nivelles. Tribunal civil, 1800-
Non ouvert au public jusqu'à 2050
- 32** Tables décennales des actes de naissance, de mariage et de décès de Zétrud-Lumay 1er janvier 1911 - 31 décembre 1950. 1 chemise
Tribunal de première instance de Nivelles. Tribunal civil, 1800-
Non ouvert au public jusqu'à 2050
- 33** Tables décennales des actes de naissance, de mariage et de décès d'Opheylissem. 1er janvier 1911 - 31 décembre 1950. 1 chemise
Tribunal de première instance de Nivelles. Tribunal civil, 1800-
Non ouvert au public jusqu'à 2050
- 34** Tables décennales des actes de naissance, de mariage et de décès de Neerheylissem. 1er janvier 1911 - 31 décembre 1950. 1 chemise
Tribunal de première instance de Nivelles. Tribunal civil, 1800-
Non ouvert au public jusqu'à 2050